



Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 26 janvier 2026 à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives.

Sont présents : M. Claude Trudel, maire
M^{me} Andrée Marchand, conseillère
M. Dominique Julien, conseiller
M. Éric Senécal, conseiller
M. André Bergeron, conseiller
M. Michel Boucher, conseiller
M. Jean St-Pierre, conseiller
M^{me} Annie Saint-Pierre, directrice générale par intérim

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation d'une assemblée extraordinaire.

1. ADMINISTRATION MUNICIPALE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 49 par Claude Trudel, maire de Trois-Rives.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-01-014 Il est proposé par Andrée Marchand, appuyé par Éric Senécal et résolu à l'unanimité :
Que l'ordre du jour soit adopté.

1.3 AUTORISATION POUR LA SIGNATURE D'UN ADDENDA

2026-01-015 Il est proposé par Jean St-Pierre, appuyé par André Bergeron et résolu à l'unanimité :
D'autoriser le maire, Claude Trudel, à signer un addenda au contrat de travail de Mélanie Doucet pour une augmentation de salaire.

1.4 FIN D'EMPLOI D'UNE EMPLOYÉE

2026-01-016 CONSIDÉRANT que l'employée numéro 18-00262844 est en arrêt de travail depuis plus d'un ans;
CONSIDÉRANT que cette absence entraîne des contraintes excessives dans les activités de l'administration municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Senécal, appuyé par Andrée Marchand et résolu à l'unanimité :

DE mettre fin à l'emploi de l'employée numéro 18-00262844;

DE mandater Me Francis Fortin de la firme Tremblay Bois à envoyer une correspondance à cet effet à l'avocate de ladite employée.

1.5 COMPENSATION FINANCIÈRE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM DU 28 NOVEMBRE 2024 AU 5 JANVIER 2026

2026-01-017 CONSIDÉRANT que Madame Mélanie Doucet a occupé la fonction de directrice générale par intérim du 28 novembre 2024 au 5 janvier 2026;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal tient à souligner le travail colossal qui a été effectué par M^{me} Doucet et à la remercier sincèrement d'avoir relevé ce défi de taille;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal trouve important de compenser financièrement M^{me} Doucet pour cette période;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Senécal, appuyé par Dominique Julien et résolu à l'unanimité :

QU'une compensation financière représentant la différence entre le salaire de la greffière-trésorière adjointe et celui de la directrice générale soit versée à M^{me} Doucet pour la période du 28 novembre 2024 au 5 janvier 2026.

1.6 SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MANON CLOUTIER

2026-01-018 Il est proposé par Andrée Marchand, appuyé par Michel Boucher et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le maire, Claude Trudel, à signer le contrat de travail de Manon Cloutier qui occupe le poste de secrétaire à la Municipalité de Trois-Rives.

2. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-01-019 Il est proposé par Jean St-Pierre, appuyé par Dominique Julien et résolu à l'unanimité :

Que l'assemblée soit levée à 18 h 56.